

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/12/2025 - B2025/021132 - 2021 B 02576 - 904 574 720 - 2V INVEST

8113/2

SAS 2V INVEST
 SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES
 Capital social : 1.000 euros
 Siège social : 70, boulevard de Strasbourg – 83000 TOULON

 RCS de TOULON n° 904 574 720

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
 D'APPROBATION DES COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2024
 DU 17 OCTOBRE**

**L'AN DEUX MILLE VINGT- CINQ
 Et le 17 octobre à dix-huit heures,**

Les associés de la société 2V INVEST, SAS au capital social de 1.000 € divisé en 100 actions de 10 € chacune, dont le siège social est sis 70, Boulevard de Strasbourg – 83000 TOULON, immatriculée au RCS de TOULON sous le n° 904 574 720, (ci-après dénommée la « **Société** »), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation orale du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Patrick VINOLO, Président de la Société 2V INVEST.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que :

- Monsieur Patrick VINOLO propriétaire de 50 actions, est présent.
- Monsieur Christophe VINOLO propriétaire de 50 actions, est présent.

Les associés présents possèdent ainsi 100 actions représentant la totalité des actions composant le capital social de la Société (1.000 €).

Le Président constate que les associés présents réunissant l'unanimité, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Tous les associés présents acceptent d'assister et de voter à la présente Assemblée qu'ils considèrent comme valablement tenues bien que convoquée oralement par la présidence dans la mesure où ils attestent avoir eu préalablement connaissance de toutes informations utiles et du rapport du Président sur le projet des résolutions présentées au vote à la présente Assemblée.

Patrick VINOLO Président et Associé	Christophe VINOLO Associé
	

Le Président met à la disposition des associés :

- Les statuts de la Société ;
- La feuille de présence à l'assemblée ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le tableau des résultats financiers ;
- Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, le rapport spécial du Président, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés 15 jours avant la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation des conventions qui y sont mentionnées ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président.

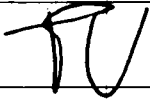
Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION APPROBATION DES COMPTES ET BILAN

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré et après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président et du rapport spécial du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se soldant par une perte nette comptable de **8.941 euros**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Patrick VINOLO Président et Associé	Christophe VINOLO Associé
	

Elle constate et approuve les créances des associés sur la société, inscrites au 31 décembre 2024 à leur compte courant d'associé respectif, savoir :

- Pour Monsieur Christophe VINOLO 357.489 €
- Pour Monsieur Patrick VINOLO 59.880 €

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RESOLUTION AFFECTATION DU RESULTAT

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte nette de l'exercice écoulé s'élevant à 8.941 euros en report à nouveau afin de l'apurer par des bénéfices ultérieurs.

ORIGINE :

Résultat de l'exercice : - 8.941 euros

AFFECTATIONS :

Report à nouveau : - 8.941 euros

TOTAL REPORT A NOUVEAU - 17.746 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RESOLUTION CONVENTIONS REGLEMENTEES

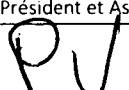
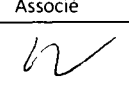
L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré et après avoir entendu lecture du rapport spécial du président sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du code de commerce, approuve successivement à l'unanimité des associés ayant droit de vote chacune des conventions mentionnées dans ledit rapport.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION POUVOIRS

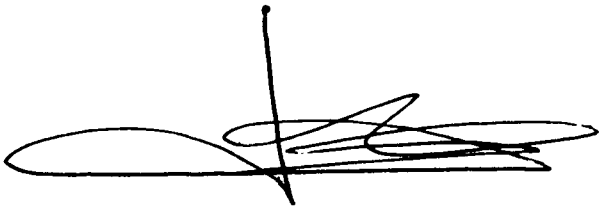
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et d'en faire le dépôt partout où besoin sera et, notamment, au greffe du tribunal de commerce, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Patrick VINOLO Président et Associé	Christophe VINOLO Associé
	

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à dix-huit heure trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal en 4 pages qui, après lecture, a été signé par le Président, pour servir et valoir ce que de droit.

Patrick VINOLO Président et Associé	
Christophe VINOLO Associé	

Patrick VINOLO Président et Associé	Christophe VINOLO Associé
	

SAS 2V INVEST

70 Boulevard DE STRASBOURG 83000 TOULON FRANCE

Plaquette du 01/01/2024 au 31/12/2024

certifié conforme par le président



MÉDIT'
EXPERTISE

Hervé Saussol - Expert-comptable

Parc tertiaire de Valgora - Bat. O

83160 La Valette du Var

Tel 04 98 01 60 30 - hervesaussol@meditexpertise.fr

- SOMMAIRE -

SAS 2V INVEST

du 01/01/2024 au 31/12/2024

Attestation	3
Comptes annuels	
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Compte de résultat	7
Comptes annuels détaillés	
Bilan actif détaillé	10
Bilan passif détaillé	11
Compte de résultat détaillé	12
Dossier de gestion	
SIG	14
SIG détaillés	15
Liasse fiscale	
Imprimés fiscaux	19

- Attestation -

SAS 2V INVEST

du 01/01/2024 au 31/12/2024

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise :

SAS 2V INVEST

70 Boulevard DE STRASBOURG 83000 TOULON FRANCE

relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes annuels qui ne constitue ni un audit, ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	399 967 €
Chiffre d'affaires :	0 €
Résultat net comptable :	-8 941 €

Fait à : LA VALETTE DU VAR

Le : 02/04/2025

Hervé SAUSSOL

Expert-comptable

COMPTES ANNUELS

- BILAN ACTIF -

SAS 2V INVEST

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Brut	Amort.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations	3 000		3 000	
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	378 291		378 291	378 291
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	18 275		18 275	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	401		401	
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT				
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL				
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

SAS 2V INVEST

du 01/01/2024 au 31/12/2024

CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (dont versé: 1 000,00)		1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		-9 805	-700
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-8 941	-9 105
Situation Nette			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES			
AUTRES FONDS PROPRES			
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS			
DETTES (1)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			11
Emprunts et dettes financières divers (3)		417 369	387 085
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		344	
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES			
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF GENERAL			
Renvois :			
(1) Dettes :			
	a plus d'un an		
	à moins d'un an	417 713,00	387 096,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :			11,00
(3) Dont emprunts participatifs :			

- COMPTE DE RESULTAT -

SAS 2V INVEST

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	France	Export	N	N-1
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services				
Chiffre d'affaires net				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 235	1 598
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3)			647	1 021
Impôts, taxes et versements assimilés			5 059	6 488
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux amortiss..				
Dotations d'exploitation sur immobilisations - dotations aux provisio..				
Dotations d'exploitations sur actif circulant : dotations aux provisio..				
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux prov..				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits Financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobil..				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				2
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				

- COMPTE DE RESULTAT -

SAS 2V INVEST

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (6)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (II)		
RESULTAT FINANCIER (V) + (VI)		
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I + II + III + IV + V + VI)		
Produits Exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges Exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI-VII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
BENEFICE OU PERTE		
Renvois:		
(1) dont produits d'exploitation sur exercices antérieurs :		
(2) dont charges d'exploitations sur exercices antérieurs :		
(3) dont crédit-bail mobilier :		
(3) dont crédit-bail immobilier :		
(5) dont produits concernant les entreprises liées :		
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées :		

